

Procès-verbal

Étaient présents :

- M. David Armstrong
- Vincent Bourré
- Mme Stéphanie Fey
- M. Pierre Giroux
- M. David Huggins-Daines
- Mme Marie-Ève Lavoie
- M. Sylvain Loisel
- M. Mathieu Madison
- M. Don McMahon
- M. Jean-Pierre Monast
- M. Pierre Morin
- M. Richard Nelson
- Mme Emma Orellana-Pepin
- M. Robert Paquin
- Mme Danielle Parent
- M. Benjamin Plourde
- M. Marc-André Poirier
- M. Louis-Martin Scraire
- Mme Sonia Tremblay
- Coopérative Terra-Bois
- Équipe Laurence
- Citoyenne
- Citoyen
- Ville de Sainte-Adèle
- Services-conseils Profiteausol
- Citoyen
- Citoyen
- Association de la rivière Doncaster
- Association des propriétaires du Lac Doré
- MRC des Pays-d'en-Haut
- Citoyen
- MRC La Rivière-du-Nord
- Association de la rivière Doncaster
- Association des riverains du lac Barron
- MRC des Laurentides
- MRC d'Argenteuil
- Premier Lac du Nord Inc.
- Municipalité de Saint-Hippolyte

L'assemblée générale des membres formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Mathieu Madison.

Les membres de la permanence de l'OBV rivière du Nord (Mélanie Lauzon, Marilyne Ouimet, Eric Guerra-Grenier, Laurie Paradis, Romain Cabrera, Marie-Pénélope Guay, Marie-Belle Achkar et Anne Fleury) sont également présents.

Ordre du jour

ACCUEIL DES MEMBRES

MOT DE BIENVENUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la 21^e AGA
5. Ratification des modifications aux Statuts et Règlements
6. Dépôt des États financiers 2024-2025
7. Nomination d'un auditeur chargé d'examiner les livres pour l'exercice financier 2025-2026
8. Dépôt du Budget 2025-2026
9. Dépôt du Rapport annuel 2024-2025 et du Plan d'action 2025-2026
10. Élection des administrateurs
 - Rappel de la procédure
 - Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
 - Mise en candidature
 - Élection des administrateurs
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DE LA TABLE DE CONCERTATION

CLÔTURE DE L'ÉVÉNEMENT



1. Ouverture de l'assemblée (résolution)

Il est proposé par M. Sylvain Loiséle et résolu d'ouvrir la 22^e assemblée générale annuelle des membres de l'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord à 15h.

Adoptée à l'unanimité

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée (résolution)

Il est proposé par Mme Danielle Parent et résolu de nommer M. Mathieu Madison à titre de président d'assemblée et Mme Marie-Pénélope Guay à titre de secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (résolution)

Il est proposé par M. Jean-Pierre Monast et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de la 21^e AGA (résolution)

Mme Danielle Parent demande à faire corriger son titre présent dans le procès-verbal afin d'y faire figurer la désignation de l'association des riverains du lac Barron.

Il est proposé par Mme Danielle Parent et résolu d'adopter le procès-verbal de la 21^e assemblée.

Adoptée à l'unanimité

5. Ratification des modifications aux Statuts et Règlements (résolution)

M. Mathieu Madison présente les modifications proposées.

Les modifications proposées par le conseil d'administration sont les suivantes :

- Article 1 : Modification de l'acronyme du nom de l'organisme pour remplacer « Abrinord » par « OBV rivière du Nord ».
- Articles 7 & 8 : Mise à jour de la mission et du mandat selon la planification stratégique adoptée par le conseil d'administration en cours d'année.
- Article 22 : Modification du délai de paiement de la cotisation membre pour obtenir le droit de vote à l'AGA de 10 jours calendrier avant l'AGA à 5 jours ouvrables avant l'AGA.

Il est proposé par M. David Armstrong et résolu d'adopter les modifications proposées aux Statuts et Règlements tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

6. Dépôt des États financiers 2024-2025 (information)

M. Pascal Desjardins-Labelle de la firme Gariépy Burssières CPA présente, à titre informatif, les États financiers 2024-2025, adoptés par le conseil d'administration lors de la séance du 10 juin, en visioconférence.

M. Labelle mentionne que les rapports sont dits standards et en normes pour les organismes à buts non lucratifs. Au courant de l'exercice, les états financiers montrent une insuffisance des produits sur les charges pour l'année 2025, situation qui est semblable à 2024. Toutefois, M. Desjardins-Labelle mentionne que l'organisme est arrivé en règle en pigeant dans les fonds accumulés précédemment. Il explique que l'organisme ne se situe pas en difficulté financière compte tenu de ses placements qui seront disponibles pour l'année 2025-2026.

Une question est demandée par M. Don McMahon concernant la subvention offerte par le gouvernement Coalition Avenir Québec (CAQ), plus précisément si cette dite subvention est garantie si le parti en question n'est plus au pouvoir. M. Desjardins-Labelle explique que ce sont des budgets prédéterminés par le gouvernement, ainsi, la subvention ne serait pas annulée s'il y a un changement au pouvoir. M. Madison intervient en mentionnant que la subvention signée sur 3 ans, et que nous sommes rendus à la deuxième année seulement.

Personne d'autre n'a de question à poser à M. Labelle au sujet des états financiers 2024-2025.

7. Nomination d'un auditeur chargé d'examiner les livres pour l'exercice financier 2025-2026 (résolution)

Mme Mélanie Lauzon présente deux soumissions, soit celle de la firme Gariépy-Bussière, et celle de la firme Alfa. Cette dernière reviendrait à 1000\$ de moins que la première.

M. Sylvain Loïselle demande quels seraient les autres avantages d'aller avec la firme Alfa. Mme Mélanie Lauzon mentionne que l'organisme n'a pas d'expérience avec la firme Alfa concernant les exercices financiers, mais que la firme Alfa effectue la tenue de livre, les paies et les relevés d'impôts de l'organisme pour l'année et que le travail rendu est satisfaisant.

M. Jean-Pierre Monast demande combien d'années d'expérience possède la firme Alfa, ce sur quoi M. Mathieu Madison répond quatre (4) ans.

M. Madison renchérit sur le fait que de changer de firme risque de coûter aussi cher que la différence entre les deux, en termes de mise au fait des dossiers de l'organisme.

M. David Armstrong demande la possibilité de négocier. Mme Stéphanie Fey propose de remettre la décision au conseil d'administration si la décision de négocier est prise.

Il est proposé par M. Jean-Pierre Monast et résolu de mandater la firme Gariépy-Bussière comme auditeur chargé d'examiner les livres pour l'exercice financier 2025-2026 en essayant de négocier la soumission à la baisse. Si cette négociation est refusée de la part de la firme, il est convenu de reprendre Gariépy-Bussière malgré tout.

Adoptée à l'unanimité

8. Dépôt du Budget 2025-2026 (information)

Mme Mélanie Lauzon présente aux membres le Budget 2025-2026. Elle explique qu'un surplus de près de 50 000 \$ sera attendu si l'organisme obtient les financements attendus. M. Madison mentionne que ce surplus serait redistribué dans la mission de l'organisme. De ce fait, un changement a été fait sur la manière de budgéter les projets dans le but de générer des surplus pour les années à venir justement pour cette fin.

9. Dépôt du Rapport annuel 2024-2025 et du Plan d'action 2025-2026 (information)

L'équipe de la permanence présente aux membres les principales réalisations de l'OBV pour l'année 2024-2025 et celles en cours et à venir pour 2025-2026. Le [Rapport annuel 2024-2025](#) est publié, il est encouragé de le partager.

Mme Mélanie Lauzon commence en présentant le dépôt du rapport annuel, en mentionnant les principales réalisations de l'année. Suite à cela, elle présente l'équipe de l'organisme.

Mme Laurie Paradis présente le chantier mobilisation. Mme Paradis explique le Plan directeur de l'eau (PDE), le comité de concertation spéciale pour les eaux usées et la déclaration d'engagement qui en est découlée, ainsi que les activités de concertation sur la résilience et l'adaptation aux inondations avec le Bureau de projets en inondations (BPI) de l'Ouest – Rivière Outaouais Est du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Mme Danielle Parent demande si l'OBV effectuera un suivi des engagements auprès des municipalités pour s'assurer de leur imputabilité. Mme Paradis répond que l'organisme de bassin versant va proposer un accompagnement auprès des municipalités afin de les accompagner dans ce suivi. Cette dernière explique également qu'un projet qui est actuellement en cours pourra venir répondre au suivi demandé.

M. Jean-Pierre Monast rappelle que les élections municipales auront lieu imminemment, ce qui pourra affecter ce projet. Mme Paradis assure que l'organisme prévoit faire un suivi auprès des nouvelles équipes élues.

M. Romain Cabrera poursuit en présentant le chantier de la qualité de l'eau. Ce dernier explique le Programme de suivi mensuel de la qualité de l'eau, le Programme pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP), ainsi que le Défi Eau Propre.

Eric Guerra-Grenier présente ensuite le chantier restauration, en se concentrant uniquement sur deux regroupements de projets : les projets de bandes riveraines en milieu agricole et les projets du Programme de restauration et de création des milieux humides et hydriques (PRCMHH).

Mme Marie-Belle Achkar suit en présentant le chantier de la recherche. Elle explique le projet de recherche sur la disponibilité des eaux souterraines actuellement en développement, et la présence de l'organisme lors des rendez-vous Centr'Eau pour la première fois, qui a pour but de créer des ponts avec les chercheurs et universités du Québec.

Mme Marilyne Ouimet présente le chantier de rassemblement des acteurs. Elle résume le projet Rencontres-Conférences et les trois rencontres qui ont eu lieu dans le passé, et explique la rencontre qui a été réalisée cette année. Elle présente également le Mois de l'eau de l'an 2024 et l'édition 2025 qui est actuellement en cours.

Enfin, Mme Marie-Pénélope présente les autres projets. Elle explique le projet du Plan directeur du Grand Ruisseau, et l'initiative avec les Premières Nations.

Mme Lauzon poursuit en présentant le Plan d'action 2025-2026 et les nouveaux projets, soit la détection de la châtaigne d'eau, le projet des orientations gouvernementales de l'aménagement du territoire en vigueur (OGAT 2), la communauté de pratiques sur les eaux usées, le projet CASCADES, ainsi que deux nouveaux projets d'échantillonnage (ruisseau Doncaster, Ruisseau des Prairies). Elle explique les différentes initiatives pour la promotion du PDE, la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des acteurs pour le passage à l'action, la collecte de nouveaux engagements et la collecte de données sur le territoire.

M. Eric Guerra-Grenier termine en présentant une nouvelle plateforme de science citoyenne développée par l'OBV pour la collecte de données sur le territoire : VigieNord.

M. Jean-Pierre Monast complète avec une information que M. Guerra-Grenier avait mentionnée lors du 5@7 des associations de lacs concernant l'engagement que l'organisme prend de communiquer les données au ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et aux municipalités, afin d'éviter que VigieNord soit une autre plateforme qui multiplie les données.

Mme Danielle Parent demande s'il y a une action immédiate qui est prise lorsque le citoyen fait un signalement. M. Guerra-Grenier explique que l'organisme est limité en termes de temps et de budget, mais que cette dernière sera communiquée aux autorités.

10. Élection des administrateurs

M. Mathieu Madison présente les huit (8) représentants du conseil d'administration et mentionne les quatre (4) sièges du conseil d'administration qui sont en élection cette année.

a. Rappel de la procédure

M. Mathieu Madison rappelle la procédure d'élection des administrateurs.

b. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection (résolution)

Il est proposé par Mme Danielle Parent et résolu de nommer respectivement Mme Mélanie Lauzon comme présidente d'élection et Mme Marie-Pénélope Guay comme secrétaire d'élection.

Adoptée à l'unanimité

c. Mise en candidature et élections

Le conseil d'administration est maintenant composé de neuf (9) administrateurs. Huit (8) de ces personnes sont élues parmi les délégués des membres et au moins trois (3) proviennent des trois secteurs suivants : le secteur municipal, le secteur communautaire et le secteur économique. La neuvième (9) personne est nommée au besoin, par le conseil d'administration pour occuper le siège coopté.

Cette année, les sièges des secteurs municipal et économique sont en élection, de même que deux sièges supplémentaires.

Pour le siège du secteur **municipal**, l'OBV rivière du Nord n'a reçu qu'une seule candidature à ce jour :

- M. Benjamin Plourde de la MRC des Laurentides

Comme aucune autre candidature n'est proposée, M. Plourde est élu par acclamation.

Pour le siège du secteur **économique**, l'OBV rivière du Nord n'a reçu qu'une seule candidature à ce jour :

- M. David Armstrong de la Coopérative Terra-Bois

Comme aucune autre candidature n'est proposée, M. Armstrong est élu par acclamation.

Pour les deux autres sièges, l'OBV rivière du Nord n'a reçu que deux candidatures à ce jour :

- M. Mathieu Madison, citoyen
- Mme Isabelle Marcoux, de l'Institut des territoires

Comme aucune autre candidature n'est proposée, M. Madison et Mme Marcoux sont élus par acclamation.

11. Période de questions

Mme Danielle Parent souligne simplement tout le travail réalisé par l'équipe et l'OBV rivière du Nord.

12. Levée de l'assemblée (résolution)

M. Madison rappelle aux administrateurs que la Soirée d'élection des représentants de la Table de concertation se tiendra à la suite de l'AGA et qu'il y aura une petite annonce par la suite. Il rappelle



également aux administrateurs qu'une rencontre du conseil d'administration se tiendra à la fin de l'événement afin d'élire les officiers.

Il est proposé par M. David Armstrong et résolu de lever l'assemblée à 16h30.

Adoptée à l'unanimité

Certifiée conforme le _____

Danielle Parent, secrétaire-trésorière

POUR APPROBATION